

Le CERC dépeint une France inégalitaire

PARIS (Reuters) - Le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC) dépeint une France inégalitaire, dans un rapport remis vendredi au Premier ministre Dominique de Villepin par son président, Jacques Delors.

Ce document de plus de 240 pages pose essentiellement un diagnostic, qui doit servir de base de travail à une conférence sur l'emploi et les revenus prévue le 14 décembre. Si le revenu disponible par habitant a cru en moyenne en France de 1,7% par an entre 1993 et 2005, à peu près comme le PIB par tête, "il y a indiscutablement un sentiment dans l'opinion publique que la vie est désormais plus difficile", estiment ses auteurs.

Ils insistent particulièrement sur les **difficultés d'accès d'une grande partie de la population à un emploi stable**. "La principale source d'inégalité des revenus est l'instabilité et l'insécurité de l'emploi", écrivent-ils. "Si, pour une large partie de la population en âge de travailler, l'emploi est à temps plein et stable, une autre partie (les jeunes, les moins qualifiés, notamment) cumule instabilité de l'emploi et faible taux de rémunération."

L'écart entre le taux de rémunération nette des 10% de salariés de 25 à 54 ans les moins bien payés et celui des 10% les mieux payés est de l'ordre de un à trois, soulignent-ils. Mais si l'on considère le montant des salaires perçus dans l'année, l'écart est alors de un à 13, et même de un à 18 pour les femmes, en raison du cumul, dans la tranche basse, d'emplois à temps partiel et de ruptures d'emploi dans l'année.

Les auteurs soulignent au passage que **le smic français est désormais inférieur au salaire minimum en Belgique**, aux Pays-Bas, au Luxembourg et même en Irlande et au Royaume Uni. "Plus que du relèvement du salaire minimum, dont les conséquences sur l'emploi peuvent être négatives, les politiques de lutte contre la pauvreté doivent **se préoccuper d'accroître l'emploi continu et à temps plein**", ajoutent-ils cependant. Pour ceux qui restent exclus de l'emploi ou d'un emploi suffisant "se pose la question du niveau des minima sociaux, qui est faible", estiment-ils d'autre part. Ils font valoir que d'autres pays européens ont retenu des niveaux de minima sociaux supérieurs en contrepartie d'une plus grande exigence à l'égard des bénéficiaires.

QUARTIERS DIFFICILES

Le CERC attire également l'attention sur l'impact de "l'étalement urbain" et plus particulièrement sur la situation des quartiers défavorisés. "On ne peut pas encore parler de deux France mais le clivage de l'espace joue un grand rôle", a souligné Jacques Delors lors d'une conférence de presse. "Il y a des gens qui sont loin des bonnes écoles, loin des services publics" et pour qui le coût des déplacements, hors vacances, peut représenter en moyenne 25% du budget du ménage en Ile-de-France, a-t-il ajouté.

Le rapport met en doute l'efficacité des zones d'éducation prioritaire (ZEP) et des Zones urbaines sensibles (ZUS), qui se "surajoutent aux découpages politiques et administratifs déjà existants et accroissent la complexité et le manque de cohérence de l'action publique". Il plaide pour une "mobilité géographique positive", par la dissémination des logements sociaux et une aide financière aux familles désireuses de quitter ces quartiers ou de mettre leurs enfants dans de meilleurs établissements scolaires.

Comme d'autres experts avant eux, les auteurs dénoncent d'autre part le fait que 190.000 jeunes sortent chaque année du système éducatif secondaire ou supérieur "sans les moyens de se défendre dans la vie", selon la formule de Jacques Delors. "Nous pensons qu'un chantier national doit être ouvert pour permettre à tous ces jeunes de retrouver (...) à la fois le niveau de culture générale, le niveau de confiance en eux et les capacités qui leur permettront de se défendre sur le marché du travail", a déclaré le président du CERC.

De façon plus générale, les auteurs du rapport plaident pour des politiques publiques "mieux ciblées" et jugent nécessaire de relever deux défis : assurer un meilleur équilibre entre actifs et inactifs et "retrouver le plus rapidement possible une situation saine des finances publiques pour réduire sensiblement la dette" et retrouver des marges de manoeuvres pour faire face aux "nouveaux besoins sociaux".